

Notre village, de l'année 994 à la Révolution française était une seigneurie ecclésiastique appartenant à l'ordre de Cluny. C'est à ce titre que nous sommes devenus membre de la fédération des sites clunisiens.

2006 fut une année très particulière pour la fédération car, à l'instar des chemins de St Jacques de Compostelle, les sites Clunisiens sont reconnus « **Grands itinéraires culturels** » par le Conseil de l'Europe. Dès l'ouverture de l'assemblée générale, après les discours officiels, les chants « A capella » provenant de diverses régions d'Europe et l'hymne européen, Madame Gabriella Bataini-Dragoni, directrice générale, de la culture et du patrimoine, de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe, entourée de nombreux élus locaux et nationaux, remettait le diplôme officiel de « Grands itinéraires culturels » au président de l'association.

La Fédération Européenne des sites clunisiens a pour objectif de rassembler les lieux qui, en Europe, ont contribué à l'extraordinaire rayonnement de l'abbaye de Cluny (Bourgogne du Sud), du Xe au XVIIIe siècle!

Rayonnement spirituel, artistique, économique, politique et social. Les moines de Cluny furent à l'origine de l'émergence de centaines de bourgs et de villes. Chacun d'entre eux est détenteur d'une parcelle de cet héritage culturel européen unique.

Qu'est-ce que la fédération des sites Clunisiens ?

Elle est née en 1994 et se donne un triple but :

- Tisser des liens entre les sites et la fédération.
- Valoriser leur patrimoine clunisien.
- Encourager leurs initiatives par des actions pédagogiques, culturelles et touristiques.

Qu'est-ce qu'un « Itinéraire culturel » Européen ?

Le programme des itinéraires culturels est né au Conseil de l'Europe (créé en 1949, siège à Strasbourg, regroupe 48 Etats) en 1987. Par la convention culturelle européenne s'exprime la volonté de montrer, de façon visible, à travers le voyage dans

l'espace et dans le temps, que le patrimoine des différents pays d'Europe constitue en fait un patrimoine commun à nous tous. Actuellement, il existe 18 Itinéraires culturels, chacun en fonction de ce qu'il représente donne sens à l'héritage commun des peuples d'Europe. Parmi, ces 18 itinéraires quelques uns sont dits « **Grands itinéraires culturels du Conseil de l'Europe** » dont le premier et le plus connu à ce jour est celui de St Jacques de Compostelle, le dernier ayant reçu ce diplôme étant celui de Cluny.

Ainsi Piolenc, devenant l'une de ces étapes, participe à cette mise en tourisme des lieux, se doit de développer une forme d'hospitalité d'esprit Clunisien, comme leurs prédécesseurs d'esprit Jacquaire.

D'autant que notre localité peut s'enorgueillir de compter parmi ces prieurs (chef de la communauté monastique du prieuré de Piolenc) Hugues de Fabri, arrière petit-neveu du Pape Clément VI, qui deviendra en 1350 abbé de l'ordre de Cluny qui, à son apogée compte 1400 maisons réparties dans toute l'Europe Occidentale.

Si Cluny, décrite souvent comme « capitale de toute la vie monastique », appelée fréquemment « la seconde Rome » a été fondé en 910, le prieuré de Piolenc est l'un des premiers à lui avoir été rattaché.

En effet la donation de notre territoire à Cluny remonte à 994 : d'ailleurs le mot Piolenc trouve son origine sous le nom de « Puy de Odilon » car le castrum (château) fut remis sous l'abbatit d'Odilon.

Nos portes de ville sont parées du logo de "sites Clunisien". Endroit, par excellence, du premier contact de l'étranger, comme du familier, les « portes » doivent être « accueil », elles doivent nous renseigner sur ce qui se vit, qui se fait, qui se propose dans le village. Elles doivent être accueil, donc belles avec un attrait certain au premier regard, encourageantes à pénétrer dans la cité où notre urbanisme et son environnement doivent encourager à y faire étape.